

Rôle des populations locales dans la gestion durable des ressources forestières au Gabon : stratégies pour leur implication

Célestine MENGUE MEDOU

Étudiante au doctorat en sciences de l'environnement
Université du Québec à Montréal
Vancouver, 24-30 avril 2004

Directeur de thèse: Jean-Philippe Waaub
Professeur à l'UQÀM

Aménagement forestier au Gabon

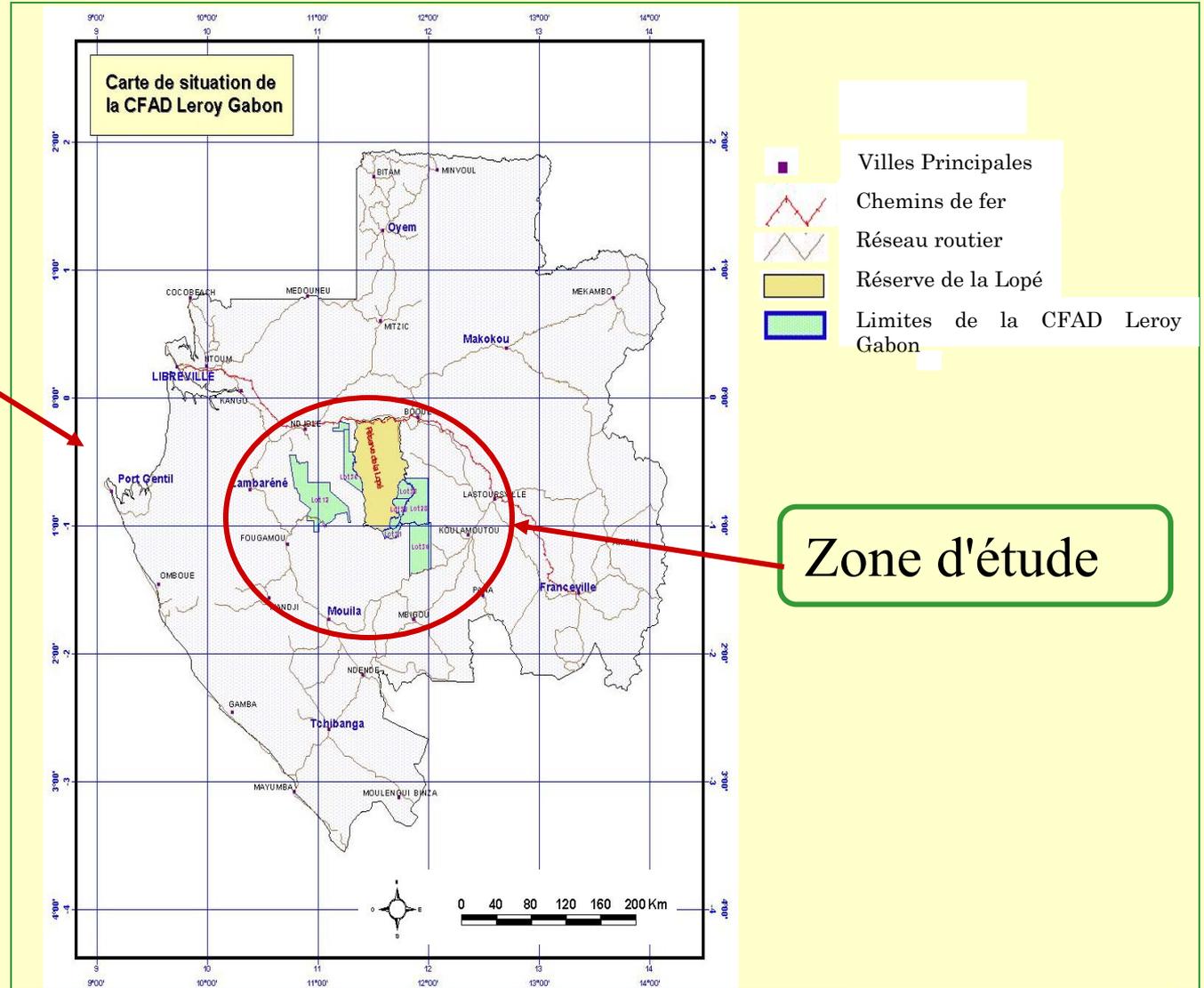
- ❑ Engagement national de souscrire à une gestion durable le des ressources
- ❑ Signataire de plusieurs accords et Conventions: CITES, AIBT, Objectif An 2000 de l'OIBT, SCBD, etc.
- ❑ S'est doté d'un schéma directeur d'aménagement durable des forêts
- ❑ Nouvelle stratégie: constitution d'un domaine à vocation forestière permanente (12 millions d'ha, dont 8 millions d'ha en forêt de production et 4 millions d'ha en aires protégées)

Aménagement forestier au Gabon (*suite*)

- ❑ Toutes les forêts de production soumises à des exploitations doivent être aménagées
- ❑ Cette politique volontariste de Gestion Durable des Forêts (GDF) se trouve très clairement exprimée dans le Code forestier de 2001
- ❑ But : Aménagement de l'ensemble des forêts de production sur la totalité de son territoire
- ❑ La gestion durable est devenue une réalité dans le secteur forestier **MAIS** un problème se pose: celui de l'implication des populations

Compagnie forestière Leroy-Gabon

- ❑ Une des plus grandes compagnies forestières au Gabon (600.000 ha.)
- ❑ Plan d'aménagement dans une zone exploitée depuis une dizaine d'années
- ❑ Certificat refusé suite aux pressions des ONGs
- ❑ Réalise des actions assez concrètes en matière en matière d'aménagement:
 - + formation, + recherche, + suivi et contrôle des opérations forestières (placettes permanentes, Célestine Mengue)



Source : SIG Leroy Gabon 2000

Aménagement forestier durable: plusieurs volets

- Production forestière
- Volet socio-économique**
- Aspect écologique
- Gestion de l'entreprise
- Recherche développement
- Formation

Objectifs du volet socio-économique

- La prévention et la gestion alternative des conflits
- Reconnaissance de l'organisation sociale et des institutions locales
- Appui à l'organisation et au développement d'activités socioéconomiques
- Mise en place d'un cadre de concertation entre l'entreprise et les populations
- Braconnage (cahier de charges)
- La sécurisation du massif aménagé contre toute forme d'agression humaine

Contexte actuel du volet socio-économique

- ❑ Ce contexte se traduit par de nombreuses incompréhensions
- ❑ Loi
 - ❑ La dimension sociale souffre de nombreuses insuffisances
 - ❑ Les dispositions juridiques sur les droits coutumiers sont vagues et floues
- ❑ Marginalisation de la population locale
- ❑ Droits fonciers et culturels non reconnus

Contexte actuel du volet socio-économique *(suite)*

- ❑ Empiètement dans les finages villageois

- ❑ **Conséquences**
 - ❑ Manque de collaboration
 - ❑ Aucune transparence dans l'attribution des forêts

Conflits entre l'Etat et la population

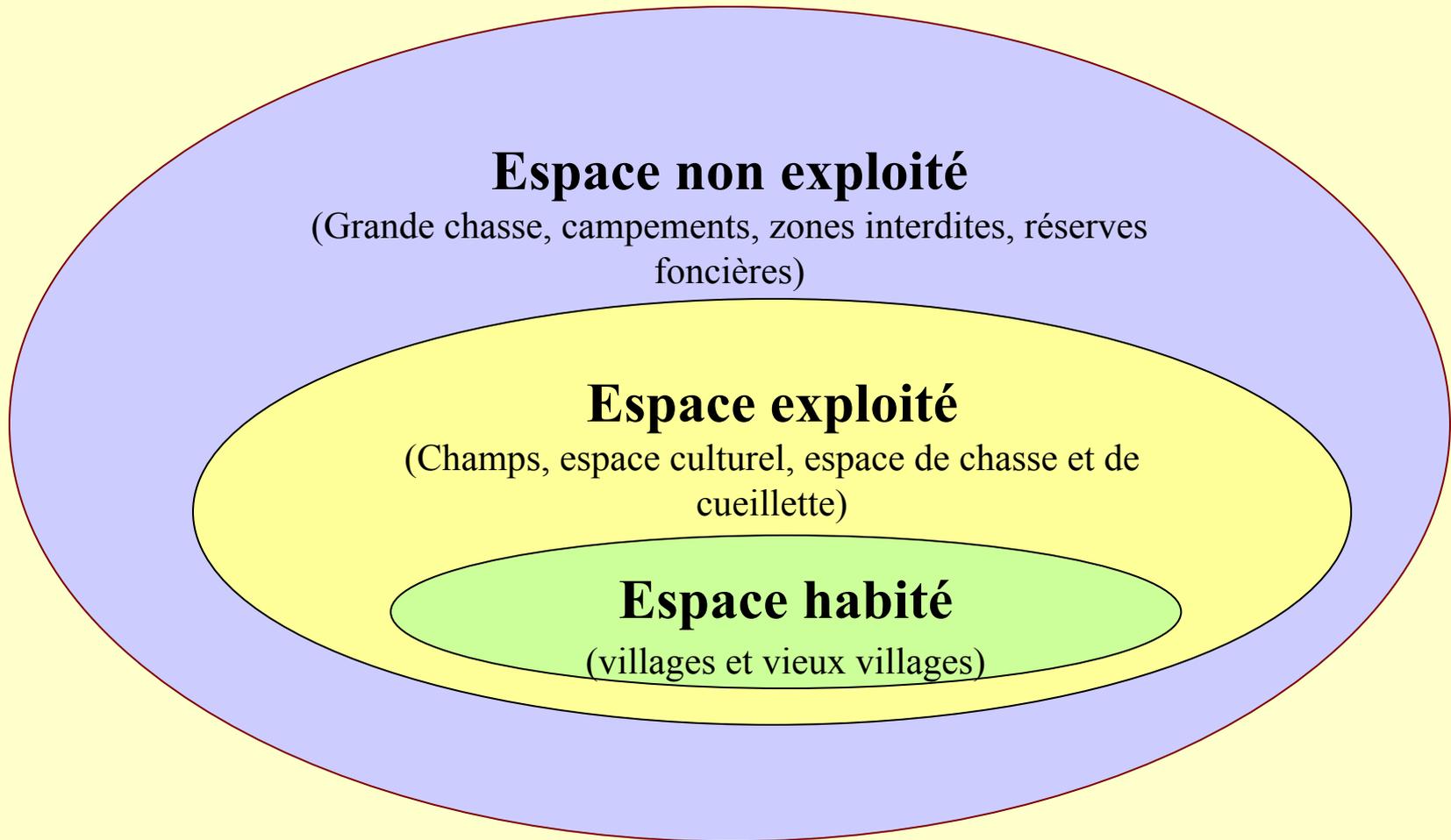
- Manque de collaboration
- Répression (Sanction-amendes)
- Déficit de communication
- Manque d'informations concernant la loi

TENSIONS

Conflits entre la compagnie forestière et la population

- ❑ Revendication d'emplois stables
- ❑ Incompréhension du rôle de l'entreprise privée
- ❑ La compagnie perçue comme l'allié de l'État (complice et substitut)
 - ❑ *Menaces verbales*
 - ❑ *Barricades de routes*

Modèle d'occupation de la forêt par les populations



Source : Modèle élaboré par Mengue (2002)

Conflits entre la compagnie et l'administration

- L'administration locale revendique un soutien logistique
- Frustration des responsables de la compagnie

Solutions possibles

- Une volonté de collaborer entre les parties prenantes
- Aboutir à des accords de gestion
- Responsabilisation des acteurs (État, Exploitant, Populations)
- Organisation novatrice et solide pour assurer une dynamique de développement local
- Créer un cadre de gestion contractuelle de l'UFA1

Solutions possibles (*suite*)

- Sensibilisation sur l'aménagement et la législation forestière
- Créer un cadre de gestion des conflits (faciliteur environnemental)
- Mettre en place des mécanismes de financement des micro-projets villageois
- Identifier les types et la provenance de fonds potentiel

Conclusion

- ❑ Aménagement est un instrument privilégié de la gestion forestière au Gabon
- ❑ Les solutions et les alternatives pour pallier les problèmes des populations locales ne sont pas connues
- ❑ Les populations locales sont des spectateurs de l'aménagement et non des acteurs
- ❑ Il existe une centralisation des décisions et des revenus tirés de l'exploitation forestière
- ❑ L'aménagement doit être un processus de concertation et de compromis entre les différents acteurs **sinon** il est voué à l'échec